



**FORMULAIRE DE DEMANDE
D'OUVERTURE D'UN COMMERCE,
DéBIT DE BOISSONS
OU CHANGEMENT D'EXPLOITANT**

Ce document est à renvoyer par courrier, à l'attention du collège communal, Rue du Fraity, 76 à 7320 Bernissart. Le service environnement s'occupera du traitement de la demande.

Pour tout renseignement : service.environnement@bernissart.be



ce formulaire ne vaut pas autorisation



Cadre I

Identité du déclarant :

Si personne physique

Nom :

Prénom :

N° registre national :

N° entreprise :

Adresse :

.....

.....

.....

N° de téléphone :

N° de GSM :

E-mail :

.....

Si personne Morale

Dénomination :

.....

Statut :

N° entreprise :

Adresse :

.....

.....

.....

N° de téléphone :

N° de GSM :

E-mail :

.....

Cadre II

Localisation de l'établissement (à remplir si différent du cadre I)

Nom de l'unité d'exploitation :

Adresse de l'exploitation :

Cadre III

Informations complémentaires sur l'activité

Type d'exploitation :

Descriptif de l'activité :

Nouveau commerce* / Changement d'exploitant* / Changement d'exploitation* / Régularisation* / Autre * (précisez :)

Cadre IV

Documents à fournir pour tous les commerces

- une copie recto-verso de la carte d'identité de l'exploitant ;
 - un extrait de casier judiciaire ;
 - via le service population de votre commune de résidence principale
 - une copie du contrat de bail ou du titre de propriété ;
 - une copie du contrat d'assurance R.C. et objective ;
 - un rapport favorable de sécurité incendie de l'établissement (Zone de secours) ;
 - Téléphone : 069 / 58 08 95 ou Mail : prevention@zswapi.be
 - www.zswapi.be

Documents spécifiques à fournir selon l'activité :

- Placerez-vous une enseigne ? OUI / NON *
 - Proposerez-vous des denrées alimentaires et/ou des boissons? OUI / NON *

En cas de réponse positive alors une autorisation de l'AFSCA (vente de nourriture, boissons) est nécessaire.

Téléphone : 0800 / 13 550 ou Mail : pointdecontact@afsca.be

www.favy-afsc.be

- Les denrées seront-elles consommées sur place ? OUI / NON *
 - Les boissons seront-elles consommées sur place ? OUI / NON *
 - Proposerez-vous des boissons alcoolisées ? OUI / NON *

* Biffer les mentions inutiles.

- Proposerez-vous des produits soumis aux droits d'accises (vente d'alcool, de tabac, de carburant, ...) précisez? OUI / NON *

En cas de réponse positive à cette question alors une autorisation en matière d'accises est nécessaire.

Téléphone : 02 / 57 85 810 ou Mail : da.succ.gosselies@minfin.fed.be
www.finances.belgium.be

- Placerez-vous des jeux de hasard ? OUI / NON *

En cas de réponse positive à cette question alors une licence est nécessaire.
<https://gamingcommission.be/fr/operateurs/licences>

- Votre activité est-elle soumise à un permis d'environnement ? OUI / NON *
Pour le savoir <https://permis-environnement.spw.wallonie.be>

En cas de réponse positive à cette question alors une demande de permis d'environnement est nécessaire.

Téléphone : 1718 ou Mail : rgpe.declarations.dpa.dgarne@spw.wallonie.be

Veuillez préciser vos horaires d'ouverture :

Tous les commerces sont soumis au jour de repos hebdomadaire.

Lundi : deà.....

Mardi: deà.....

Mercredi : deà.....

Jeudi : deà.....

Vendredi : deà.....

Samedi : deà.....

Dimanche : deà.....

Combien de personnes peut accueillir votre commerce ?Personnes

Je déclare sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont complets et exacts.

Fait à, le/...../20.....

Signature :

Une fois tous les documents en notre possession, votre demande sera soumise au Collège communal pour autorisation.

* Biffer les mentions inutiles.